CORAIL

L'exploitation ne sera pas relancée de sitôt

L'exploitation du corail, suspendue, ne sera pas relancée de sitôt, selon Abdallah Khanafou.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Invité hier de l'émission économique Rihanate de la Radio Algérie Internationale, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a affirmé que les conditions n'étaient pas réunies pour relancer l'exploitation du corail. «Nous ne sommes pas prêts», dira-t-il. Certes, une étude a été lancée par son département en ce sens, relève M. Khanafou. Néanmoins, l'absence d'une industrie spécifique bride toute avancée.

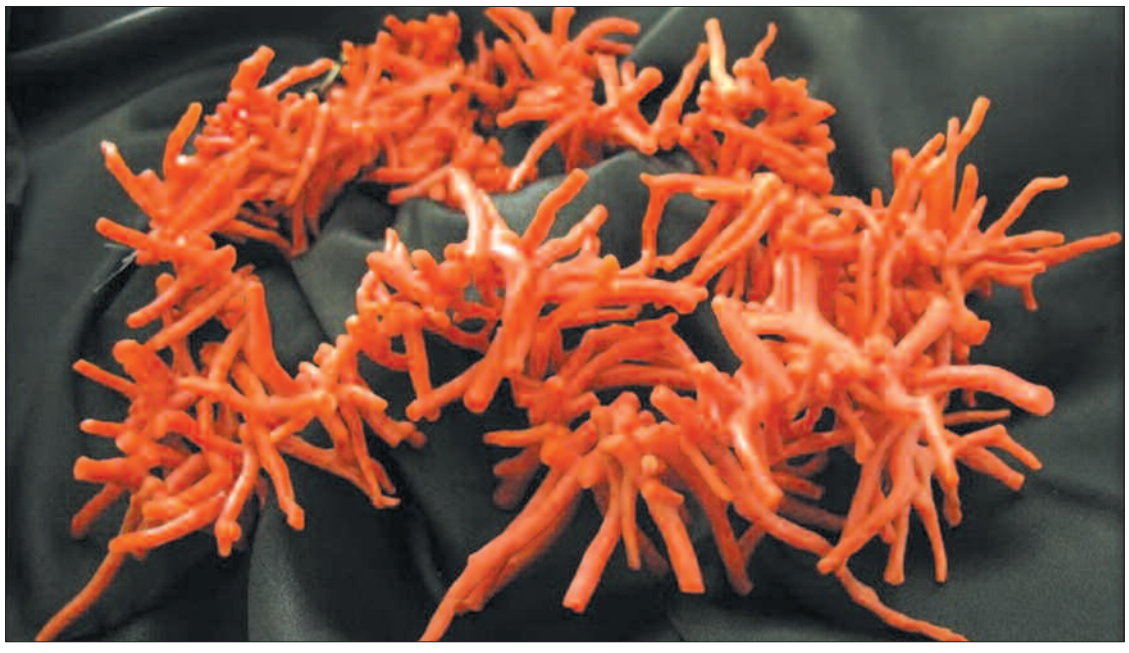

Photos : DR

Par ailleurs, Abdallah Khanafou a estimé que la campagne médiatique à propos du quota algérien de thon rouge est incompréhensible. Dans la mesure où même si l'Algérie était capable de pêcher ce quota, l'impact financier serait, cependant, minime pour les finances publiques, de l'ordre de 2 milliards de centimes seulement, selon Abdallah Khanafou. Et d'autant que le gain généré revient à ceux qui participent à la campagne internationale et exportent le produit pêché. Or, l'Algérie n'a pas les moyens de cette pêche, rappelle le ministre de tutelle. Pour autant, l'objectif reste de relancer cette pêche, peut-être dans un cadre commun, selon Abdallah Khanafou qui évoque une collaboration italienne. Sur un autre plan, le ministre de la Pêche a évoqué le développement de l'aquaculture, dans le cadre d'un programme «ambitieux». Certes, de grands efforts ont été déployés dans ce domaine, relève l'invité radiophonique, citant les fermes pilotes opérationnelles. Toutefois, une opération d'évaluation sectorielle a été initiée, affirme M. Khanafou qui estime qu'il faut passer au stade de la production. Ainsi, une soixantaine de projets porteurs seront lancés, pour un objectif de production de 36 000 tonnes à l'horizon 2015, relève le ministre qui précise que d'autres projets seront lancés dans les eaux douces.

Des mécanismes sont en cours d'élaboration en ce sens, selon Abdallah Khanafou qui relève que cette opération sera supervisée sous l'égide des directions de wilayas et de bureaux d'études. D'autre part, le ministre de tutelle ambitionne de relancer l'action des chambres sectorielles, en situation de léthargie. Il s'agit tant d'une plus grande participation des professionnels que de l'élargissement des sources de financement. Dans cet ordre d'idées, il a indiqué que des investisseurs bénéficieront du rééchelonnement de leurs dettes sur 5 à 10 ans, avec un différé de 3 ans, et le cas échéant de mesures de bonification. Estimant que «la spéculation existe mais pas au niveau qu'on lui prête», M. Khanafou précise que les prix du poisson sont régis par la loi de l'offre et de la demande. De même que la disponibilité du produit dépend des conditions climatiques, selon ses explications.

Pourtant, le ministère de tutelle ne compte pas procéder au renouvellement de la flotte, dont 30% à 50% sont à l'arrêt même si le développement de l'industrie naval est à l'ordre du jour.

C. B.

VENTE DE MOUTONS

L'anarchie encore une fois à la veille de l'Aïd

A quelques jours de l'Aïd El Adha, la vente de moutons bat son plein sur tout le territoire national. Ce commerce qui, chaque année, prend une plus grande ampleur, est toutefois pratiqué dans l'anarchie et avec une surveillance sanitaire approximative.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Selon M. Boulenouar, porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les collectivités locales et notamment la wilaya d'Alger, doivent fixer les points de vente de moutons.

Pour l'intervenant, il s'agit ainsi d'effectuer les contrôles sanitaires adéquats. Ces derniers, rappelle M. Boulenouar, permettent d'éviter la vente de moutons atteints de maladies et qui ne sont pas passés, donc, par le contrôle vétérinaire. Mais la réalité est tout autre puisque les moutons sont vendus dans l'anarchie totale au vu et au su des responsables locaux, dans la rue, dans les garages d'habitation et dans des enclos de fortune et sans aucun contrôle. Ceci d'autant que ce commerce passe par des distributeurs informels qui, en général, fournissent les détaillants, précise M. Boulenouar.

Concernant le prix des moutons pour cette année, le porte-parole de l'UGCAA notera que contrairement aux déclarations officielles, il y a une hausse en moyenne de 2 000 DA par tête de mouton. Pour l'intervenant, le problème réside plutôt dans l'importance de la demande par rapport à l'offre. «Il existe en Algérie à peu près 20 millions de têtes de mouton, cela reste insuffisant par rapport au nombre d'habitants et aux besoins de cette population. Et le problème se fait sentir encore plus lors de la fête de l'Aïd El Adha», explique M. Boulenouar.

Pour ce dernier, le gouvernement doit appuyer les programmes d'investissement dans l'élevage de cheptel qui n'ont pas été développés au cours des dernières années. Il mettra, par ailleurs, l'accent sur la désorganisation des éleveurs eux-mêmes ainsi que sur le problème de disponibilité d'aliments de bétail qui, précise-t-il, sont en général importées. «Il est aussi nécessaire de mettre fin au marché noir et à la contrebande s'agissant de la vente des moutons. Ceci notamment en vue de réguler le marché et de stabiliser les prix. Il est à rappeler que le déficit en viande en Algérie est estimé entre 30% et 40% et est couvert par les importations», explique M. Boulenouar. Notons que les éleveurs ne sont pas encouragés contrairement aux importateurs.

Concernant les permanences lors de la fête de l'Aïd El Adha, le porte-parole de l'UGCAA exprimera ses craintes concernant la mobilisation des commerçants. «Nous craignions que le scénario de l'Aïd El Fitr se reproduise et que les commerçants ne tiennent pas parole en s'engageant à assurer les permanences.

Lors de cette fête, 6 000 commerçants se sont engagés à ouvrir leurs magasins et seulement 4 000 d'entre eux ont ouvert leurs portes, pénalisant ainsi les citoyens», notera M. Boulenouar. Il dira, par ailleurs, qu'un appel a été lancé aux commerçants pour les sensibiliser sur cette question.

F.-Z. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-ESPAGNOLE

Les femmes entrepreneurs montrent la voie

L'Association des Algériennes managers et chefs d'entreprises (AME) continue de promouvoir la coopération entre des femmes d'affaires espagnoles et algériennes. Elle a primé hier des femmes ayant réussi à mener à bien des projets innovateurs.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Une délégation de femmes entrepreneurs catalanes séjourne actuellement à Alger. Elles ont fait le déplacement dans le cadre d'une initiative de soutien aux femmes algériennes porteuses de projets.

L'initiative est à mettre à l'actif de l'Association des Algériennes managers et chefs d'entreprises (AME) qui avait auparavant mis en place un programme ayant permis à des étudiantes en fin de cycle de concrétiser des projets en Algérie. Elles avaient pu bénéficier d'une formation à Barcelone avant de revenir mettre en application les règles de management qui leur avaient été apprises.

Hier, la délégation de femmes espagnoles a pu tenir des rencontres en B2B avec leurs homologues algériennes. Un projet qui entre dans le cadre de l'initiative «entreprendre autrement» qui s'adresse principalement aux jeunes femmes de moins de 30 ans au chômage et désirant créer leur propre entreprise.

L'association AME a pour objectif de «promouvoir, de soutenir, et de donner une visibilité aux femmes chefs d'entreprise en tant que protagonistes de leur indépendance économique en tant qu'agents du développement local, détruisant les stéréotypes qui les conditionnent à avoir un rôle passif. Tout cela en tissant des réseaux de complicité entre femmes algériennes et espagnoles». Une recette qui semble bien marcher…

N. I.